LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS
LABORATOIRE DE TRAPPES
29 Avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 23 août 2023

N° P234106 - DEC/1

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : Continental Grafix AG
Lettenstrasse 2
6343 Rotkreuz
Suisse

Marque commerciale : Tex Walk

Description sommaire :

Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé d'un film vinylique la base textile recouvert d'un adhésif à base acrylique.

Utilisation : Publicité, film pour le sol.

Masse surfacique : 385 g/m²

Epaisseur : (0,1 ± 0,05) mm

Coloris : Blanc

Rapport d'essais : **N° P234106 - DEC/1 du 23 août 2023**

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995)

Classement : **M1** **ADHÉSIVÉ SUR TOUT SUPPORT M0 NON ISOLANT**

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai **N° P234106 - DEC/1** annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 23 août 2023

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Le Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Thibaut CORNILLON

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Établissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 • Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244

RAPPORT D'ESSAI
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 23 August 2023

N° P234106 - DEC/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :
La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.

Demandeur de l'essai	:	Continental Grafix AG
Date et référence de la commande	:	Bon pour accord selon devis n° DEV2308948-V1
Producteur	:	Continental Grafix AG Lettenstrasse 2 6343 Rotkreuz Suisse
Marque commerciale et référence	:	Tex Walk
Composition globale	:	Matériau ignifugé dans la masse composé d'un film vinylique la base textile recouvert d'un adhésif à base acrylique.
Masse surfacique	:	385 g/m²
Epaisseur	:	(0,1 ± 0,05) mm
Coloris	:	Blanc
Caractéristiques déterminées par le LNE	:	
Masse surfacique	:	(9810 ± 990) g/m² (avec support)
Epaisseur	:	(6,10 ± 0,61) mm (avec support)
Coloris	:	Blanc

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 08/08/2023

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).
La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 16/08/2023

4. RÉSULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT SELON NF P 92-501 (DÉCEMBRE 1995)

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse (g)	1177,00	1175,60	1178,60	1176,70	
Percement	Non	Non	Non	Non	
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	366	–	335	–	
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	3	–	3	–	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	26	–	14	–	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{ti\sqrt{\sum \Delta T}}$	0,2	0	0,2	0	0,1
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NÉANT

Trappes, le 23 août 2023

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Thibaut Cornillon

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.